L'EUROPE S'ENGAGE
L'OCCITANIE AGIT

PROCES VERBAL
DU COMITE DE PROGRAMMATION
DU JEUDI 2 JUILLET 2026

Le jeudi 2 juillet 2026 s'est tenue la réunion du Comité de Programmation LEADER, à quatorze heures, dans l'enceinte de l'espace culture et jeunesse MAJIC à Bédarieux.

Ont participé à cette réunion :

Membres publics

Titulaires		Suppléants	
x	AFFRE Rémy	MONTAGNE Stéphane	
	BARTHES Daniel	ULMER Jean-Michel	
	CARQUET Michel	VAN DER RAADT Théodorus	
x	FIDEL Marc	MADONIA Jean-François	
x	GALTIER Daniel	BOSC Alain	
	HENRY Olivier	POLARD Pierre	
x	MANENC Aurélien	LAFAURIE Jean-Louis	
x	MATHIEU Pierre	GINIEIS René	x
x	MILHAU Sylvie	BAGNATI Sylvain	
x	MIQUEL Sylvie	LAVABRE Jean-Pierre	
	PONS Marie-Pierre	FALIP Jean Luc	x
x	ROBIN Yves	BIES Christian	
x	SALAVIN Thérèse	FALCOU Béatrice	
	BRUTUS Florence	SAUR Sèverine	
9	**TOTAL**		**2**

Membres privés

Titulaires		Suppléants	
	BEDOYA Elisabeth	BACCOU Benoît	
x	BEUGNON Guilhem	MARTIN-BERNARDINI Claudine	
x	BEZIAT Patric	FROIDEVAUX Claude	x
	BURGUIERE Gaylord	FREY Hélène	
	CINQ Jean-Michel	CLEMENT Camille	
x	FLEUTIAUX Bertrand	POIRION Gaëlle	
	FRISSANT Françoise	CALMEL PISTRE Emilie	
	GARRIGUENC Thierry	BASTIDE Manon	
	NELSON Murray	GRELLIER Michel	x
	OLRY Gérard	CHARPENTIER Laure	
	ROMBEAUX Christophe	BONNAFOUS Martine	x
	RONZIER Françoise	PIALOT Christophe	x
x	STER Gwenola	RAYNAUD Philippe	x
		ESTANG Philippe	x
4	**TOTAL**		**6**

Onze membres publics (dont dix ayant voix délibérative) et dix membres privés (dont huit ayant voix délibérative), soit dix-huit membres ayant voix délibérative ont participé à cette réunion. Le quorum a donc été atteint.

Monsieur Aurélien MANENC, Président du Pays Haut Languedoc et Vignobles et Monsieur Pierre MATHIEU, ont accueilli l'ensemble des participants et Monsieur MANENC a proposé qu'un tour de table soit fait pour permettre aux membres présents de se présenter.

I. NOUVEAUX MEMBRES ET ELECTION DE LA PRESIDENCE DU GAL

Suite aux élections municipales du mois de mars 2026, de nombreux membres du collège public ont été remplacés. Ainsi, une brève présentation du programme a été réalisée pour rappeler la stratégie territoriale retenue à travers les trois fiches action principales du GAL, les types de projets déposés en demande d'aide, la maquette financière du GAL et sa gouvernance.

Les membres publics suivants ont été désignés par les Communautés de Communes du territoire, le Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc ainsi que le Pays Haut Languedoc et Vignobles :

Titulaires	Suppléants
AFFRE Rémy	MONTAGNE Stéphane
BARTHES Daniel	ULMER Jean-Michel
CARQUET Michel	VAN DER RAADT Théodorus
FIDEL Marc	MADONIA Jean-François
GALTIER Daniel	BOSC Alain
HENRY Olivier	POLARD Pierre
MANENC Aurélien	LAFAURIE Jean-Louis
MATHIEU Pierre	GINIEIS René
MILHAU Sylvie	BAGNATI Sylvain
MIQUEL Sylvie	LAVABRE Jean-Pierre
PONS Marie-Pierre	FALIP Jean Luc
ROBIN Yves	BIES Christian
SALAVIN Thérèse	FALCOU Béatrice
BRUTUS Florence	SAUR Sèverine

- Les membres du Comité de Programmation ont voté à l'unanimité pour l'intégration de ces nouveaux membres.

Monsieur Francis BOUTES s'étant retiré de la vie publique locale, la présidence du GAL est restée vacante depuis mars 2026.

Monsieur Aurélien MANENC a demandé à l'assemblée s'il y avait des candidatures pour pourvoir la présidence du GAL. Personne ne s'étant présenté, Monsieur MANENC a donc proposé sa candidature.

- Les membres du Comité de Programmation ont voté à l'unanimité pour la présidence de Monsieur Aurélien MANENC.

II. ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME

Un point d'étape a été présenté au niveau du GAL et au niveau régional sur l'avancement du programme LEADER.

a) A l'échelle du GAL

Suite au dernier Comité de Programmation LEADER du 23/02/2026, en tenant compte des dossiers sélectionnés et/ou programmés, la maquette financière du GAL affiche un solde de 138 401,68 €.

Cinquante-deux dossiers de demande d'aide ont été déposés pour un montant global de 1 783 204,32 € de FEADER LEADER, soit 92,80 % des crédits ont été préréservés en sélection.
Sur cette cinquantaine de dossiers, seuls deux ont été programmés pour un montant total de 85 698,60 € (soit 4,81% des dossiers sélectionnés).
Sur ces deux dossiers programmés, l'un a bénéficié d'un acompte payé (36 467,36 €) et l'autre qui était en voie de paiement du solde fait l'objet d'un contrôle bloquant le versement de l'aide (35 698,59 €).
Le GAL atteint donc 2,05% de paiement des crédits LEADER sollicités.

SOLDE PREVISIONNEL DE LA MAQUETTE

Fiches Action	Montant alloué	Montant sélectionné ou programmé au 23/02/2026	Solde projeté
1- Accompagner l'adaptation aux changements	400 000 €	330 282,61 €	69 717,39 €
2- Soutenir une économie et un système alimentaire de proximité et durable	400 000 €	296 933,92 €	103 066,08 €
3- Contribuer à l'amélioration du cadre de vie	771 000 €	883 977,01 €	- 112 977,01 €
4- Coopération	50 000 €	16 999,20 €	33 000,80 €
5- Animation	300 606 €	255 011,58 €	45 594,42 €
Totaux	**1 921 606 €**	**1 783 204,32 €**	**138 401,68 €**

ETAT DES DOSSIERS SELECTIONNES/PROGRAMMES

Fiches Action	Montant réservé	Nombre de dossiers	Montants des dossiers sélectionnés	Montants des dossiers programmés	Nombre de dossiers programmés
1- Accompagner l'adaptation aux changements	330 282,61 €	12	280 282,61 €	50 000,00 €	1
2- Soutenir une économie et un système alimentaire de proximité et durable	296 933,92 €	9	296 933,92 €	0,00 €	0
3- Contribuer à l'amélioration du cadre de vie	883 977,01 €	27	848 278,41 €	35 698,60 €	1
4- Coopération	16 999,20 €	2	16 999,20 €	0,00 €	0
5- Animation	255 011,58 €	2	255 011,58 €	0,00 €	0
Totaux	**1 783 204,32 €**	**52**	**1 697 505,72 €**	**85 698,60 €**	**2**

ETAT DES PAIEMENTS

Fiches Action	Montant pré-réservé	Nombre de dossiers sélection-nés	Montants programmés	Nombre de dossiers programmés	En attente de paiement	Montants payés
1- Accompagner l'adaptation aux changements	330 282,61 €	12	50 000,00 €	1	0,00 €	36 467,36 €
2- Soutenir une économie et un système alimentaire de proximité et durable	296 933,92 €	9	0,00 €	0	0,00 €	0,00 €
3- Contribuer à l'amélioration du cadre de vie	883 977,01 €	27	35 698,60 €	1	35 698,59 €	
4- Coopération	16 999,20 €	2	0,00 €	0	0,00 €	0,00 €
5- Animation	255 011,58 €	2	0,00 €	0	0,00 €	0,00 €
Totaux	**1 783 204,32 €**	**52**	**85 698,60 €**	**2**	**35 698,59 €**	**36 467,36 €**

b) A l'échelle régionale

Selon les données issues d'Europac au 08/06/2026, la base de gestion des aides européennes en région Occitanie, mille cinq dossiers ont été déposés pour un montant total de 45 210 887 € (soit 61,5% de la maquette financière régionale).

Sur ces mille cinq dossiers, cent quatre-vingt-un ont été traités (soit 18% des dossiers sélectionnés par les GAL).
Sur ces dossiers traités, quarante et une demandes de paiement ont été reçues et onze ont été payées pour un montant global de 666 307 € (soit 0,9% des dossiers programmés représentant 5 242 282 €).

ÉTAT DES LIEUX DE LA PROGRAMMATION 23-27

EUROPAC (données au 08/06) : **1 006 dossiers**

	Nombre de dossiers déposés	Montant FEADER sollicité	Taux FEADER sollicité	Nombre dossiers traités*	Montant FEADER traité*	Taux FEADER traité*
Animation	84	6 399 738 €	8,7%	49	3 589 993 €	4,9%
Mise en œuvre	921	38 811 149 €	52,8%	132	5 046 735 €	6,9%
TOTAL OCCITANIE	1 005	45 210 887 €	61,5%	181	8 636 728 €	11,8%

- ***Correspond aux dossiers instruits, programmés et engagés***
- ***Dossier = opération***

18 % dossiers traités

	Nombre Paiements reçues*	Nombre de DP en paiement	Montant FEADER en Paiement	Nombre de DP payées*	Montant FEADER payé
Animation	11	4	353 691 €	9	623 918 €
Mise en œuvre	30	2	135 699 €	2	42 390 €
TOTAL OCCITANIE	41	6	489 390 €	11	666 307 €

**** Dont 32 DP en cours d'instruction*** **** Dont 10 soldées***

3

ÉTAT DES LIEUX DE LA PROGRAMMATION 23-27

État de la consommation :

	Montant FEADER Programmé	Taux FEADER Programmé	Montant FEADER Engagé	Taux FEADER Engagé	Montant FEADER Payé	Taux FEADER Payé
Animation	2 537 798 €	3,5 %	2 446 311 €	3,3 %	623 918 €	0,8 %
Mise en œuvre	2 704 484 €	3,7 %	2 207 691 €	3,0 %	42 390 €	0,1 %
TOTAL OCCITANIE	5 242 282 €	7,2 %	4 654 002 €	6,3 %	666 307 €	0,9 %

➢ Les membres du Comité de Programmation ont pris acte de ces données.

III. SELECTION DE PROJETS

Trois dossiers ont été présentés en opportunité et sélection. Les documents de présentation de ces opérations ont été adressés aux membres du Comité de Programmation par courriel le mercredi 17 juin 2026.

- L'ensemble des projets présentés en opportunité et sélection ont été validés. Voir la liste des projets, des notes attribuées et des votes sur les projets en page 6.

IV. PROGRAMMATION DE PROJETS

Cinq dossiers ont été présentés en programmation après l'instruction régionale. Les documents de présentation de ces opérations ainsi que les avis règlementaires ont été adressés aux membres du Comité de Programmation par courriel le mercredi 17 juin 2026.

- L'ensemble des projets présentés en programmation ont été validés. Voir la liste des projets et des votes sur les projets en page 6.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été abordés, le Président a levé la séance à 16h00 et invité l'ensemble des membres à participer à la visite guidée du site culture et jeunesse MAJIC.

* * *

Aurélien MANENC,
Président du GAL.

LISTE DES PROJETS ET DES VOTES DU COMITE DE PROGRAMMATION DU JEUDI 2 JUILLET 2026

DOSSIERS EN OPPORTUNITE ET SELECTION								
N°	Intitulé de l'opération	Maître d'Ouvrage	Fiche Action concernée	Note du Comité Technique	Note du Comité de Program-mation	Nombre de votes	Montant LEADER prévisionnel réservé	Observations et résultat du vote
1	Stockage et distribution rationnalisée d'eau brute	Commune de Félines-Minervois	1	16,67/20	18,33/20	18/18 10 publics 8 privés	16 000,00 €	**Projet sélectionné.** Attente de l'avis règlementaire de l'Autorité de Gestion pour programmation.
2	Challenge mobilité	Pays Haut Languedoc et Vignobles	1	18,33/20	18,33/20	8/18 1 public 7 privés	18 592,80 €	Monsieur Aurélien MANENC et Madame Gwenola STER n'ont pas pris part au vote. **Projet sélectionné.** Attente de l'avis règlementaire de l'Autorité de Gestion pour programmation.
3	Un cadre de vie végétalisé, adapté au climat de demain	Pays Haut Languedoc et Vignobles	1	18,33/20	18,33/20	8/18 1 public 7 privés	30 526,04 €	Monsieur Aurélien MANENC et Madame Gwenola STER n'ont pas pris part au vote. **Projet sélectionné.** Attente de l'avis règlementaire de l'Autorité de Gestion pour programmation.
						Total	65 118,84 €	

DOSSIERS EN PROGRAMMATION						
N° dossier	Intitulé de l'opération	Maître d'Ouvrage	Fiche Action concernée	Nombre de votes	Montant LEADER programmé	Observations et résultat du vote
LEADM-23A-000140	Animation et coordination du Pôle de Pleine Nature « Les Montagnes du Caroux »	Pays Haut Languedoc et Vignobles	3	8/18 1 public 7 privés	50 000,00 €	Monsieur Aurélien MANENC et Madame Gwenola STER n'ont pas pris part au vote. Toutes les voix des membres publics participant au Comité Syndical du Pays HLV ont été écartées du vote. **Projet programmé.**
LEADM-23A-000260	Rénovation d'une bâtisse pour le déplacement de la boulangerie de Siran	Commune de Siran	2	18/18 10 publics 8 privés	50 000,00 €	**Projet programmé.**
LEADM-23A-000265	Création de jardins partagés	Commune de Puisserguier	2	18/18 10 publics 8 privés	25 944,48 €	**Projet programmé.**
LEADM-23A-000267	Restauration de la chapelle Saint-Jean-De-Dieuvaille dite « église du trou »	Commune de Saint-Jean-De-Minervois	3	17/18 9 publics 8 privés	49 796,80 €	Madame Sylvie MIQUEL n'a pas pris part au vote. **Projet programmé.**
LEADM-23B-000089	Animation du GAL 2024-2025	Pays Haut Languedoc et Vignobles	Animation	8/18 1 public 7 privés	155 351,90 €	Monsieur Aurélien MANENC et Madame Gwenola STER n'ont pas pris part au vote. Toutes les voix des membres publics participant au Comité Syndical du Pays HLV ont été écartées du vote. **Projet programmé.**
				Total	331 093,18 €	